

HONORAIRES TRANSACTION

Honoraires de négociation à la charge du Vendeur ou de l'Acquéreur – selon mandat de vente, portant sur des immeubles à usage commercial ou d'habitation et sur les terrains à bâtir (TVA comprise 20%)

Montant de la vente	Honoraires TTC
de 0 à 50 000 €	4000 €
de 50 001 à 100 000 €	8 %
de 100 001 à 150 000 €	7 %
de 150 001 à 200 000 €	6 %
de 200 001 € à 350 000 €	5 %
de 350 001 à 550 00 €	4 %
plus de 550 000 €	3 %

VALEUR A PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2020. Honoraires calculés à partir du prix principal (prix net vendeur auquel s'ajoute le montant des honoraires).

AVIS DE VALEUR: 200 €, offert dans le cadre de la signature d'un mandat de vente.

HONORAIRES LOCATION

HABITATION | BUREAU/COMMERCE/LOCAL

HABITATION Logement meublé/non meublé et annexes	Honoraires TTC Part Bailleur	Honoraires TTC Part Locataire
Honoraires d'entremise et de négociation en vue de la location	75 €	-
Honoraires d'organisation de la visite / constitution du dossier candidat/rédaction du bail ⁽¹⁾	10 €/m ² zone très tendue 8 €/m ² zone tendue 6 €/m ² reste du territoire	10 €/m ² zone très tendue 8 €/m ² zone tendue 6 €/m ² reste du territoire
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée ⁽¹⁾	3€/m ²	3€/m ²

BUREAU/COMMERCE/LOCAL Locaux commerciaux et professionnels	Honoraires TTC
Honoraires de commercialisation	18% TTC ⁽²⁾ à la charge du preneur et/ou du bailleur selon les termes du mandat.
Honoraires de rédaction d'actes	Coût de la prestation
Honoraires d'état des lieux	Taux horaire

(1) Conformément au Décret n° 2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires par les professionnels de l'immobilier.

(2) Sur le montant du loyer annuel hors taxes/hors charges.